Avertissements agricoles® Lorraine

Bulletin n° 2 du 14 février 1989 Numérotation continue n° 83

Grandes cultures

CAMPAGNOLS

Avec des niveaux de populations élevés, dès l'été 1988, les pullulations de rongeurs posent désormais un véritable problème dans de nombreux secteurs par suite des conditions climatiques.

Deux espèces sont en cause, campagnol terrestre et campagnol des champs, ce dernier étant plus largement disséminé.

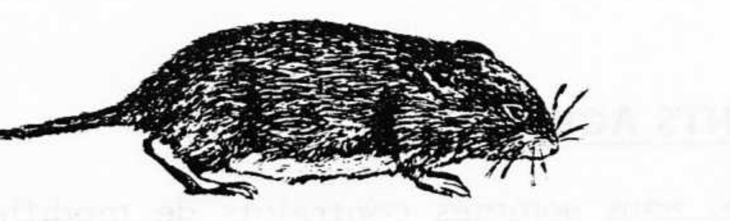
Le **campagnol des champs** affectionne surtout les friches, les bords de chemin, les talus, les luzernes et patures. En cas de pullulation, il se disperse dans les cultures voisines (céréales, colza) où sa présence est signalée par des orifices béants (trous de "souris") reliés entre eux par des cheminements en surface bien marqués.

Le **campagnol terrestre** ou rat taupier a un mode de vie totalement différent. Il est essentiellement souterrain et se nourrit exclusivement de racines (pas de grains). Il se rencontre surtout en prairies, vergers, pépinières et potagers où sa présence se manifeste par des réseaux de galeries souterraines ponctuées çà et là de "taupinières".

Compte tenu d'un mode de vie différent, la lutte contre ces rongeurs doit être appropriée :

Pour le campagnol des champs, elle met en oeuvre des traitements de surface avec du blé empoisonné à la chlorophacinone (pour plus de détails, voir notre bulletin n° 28 du 19.10.88).

La destruction des campagnols terrestres s'opère par l'enfouissement d'appâts frais (carottes) empoisonnés à la bromadiolone dans des galeries artificielles creusées par une charrue-taupe. La toxicité de la bromadiolone suppose la prise d'un arrêté préfectoral préalable autorisant la lutte dans un périmètre déterminé.



CAMPAGNOL DES CHAMPS 9-11 cm

Réalisés à l'échelon individuel, ces traitements ne sont pas toujours couronnés de succès en raison des possibilités de recolonisation à partir de foyers ou abords non traités. Aussi, faut-il insister sur le **caractère généralisé et collectif souhaitable de la lutte à mener** dans le cas présent de fortes populations.

A ce jour, seul le département des Vosges a pris les mesures réglementaires adéquates et s'est organisé pour faire face. Ailleurs, la mobilisation collective doit être trouvée ou amplifiée si on veut enrayer efficacement les pullulations actuelles et éviter d'éventuels dégâts plus importants en été.

CAMPAGNOL TERRESTRE 12 à 16 cm

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel : 190 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

38, rue Sainte-Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél. 83 30 41 51



COLZA

Reprise des observations

Dès les premiers réchauffements, disposez votre cuvette jaune à 10 m à l'intérieur de votre parcelle de colza.

Pensez à bien positionner le fond de la cuvette au sommet de la végétation.

Rappel : La cuvette jaune reste l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des insectes dans les parcelles.

Si vous voulez vous procurer des cuvettes jaunes (réf. cuvette n° 3336), vous pouvez en commander à l'adresse suivante :

Entreprise MINO-GAILLARD - 11, rue Pasteur - 01100 OYONNAX
Tél. 74.77.00.23

*****

MOSAIQUE DE L'ORGE

Dans de nombreuses parcelles d'orge et notamment sur Plaisant, des jaunissements (par rond ou plages plus ou moins régulières) pouvant être dûs à la mosaïque de l'orge sont observés. Vous la reconnaîtrez si vous observez sur les feuilles centrales (les plus jeunes) :

- Des décolorations par plaques plus ou moins vertes
- Des ponctuations plus claires en forme de tirets le long des nervures.

(En cas de doute, envoyez-nous des échantillons).

Le virus de la mosaïque est recensé dans la plupart des secteurs où l'on cultive de l'orge, y compris dans les régions non encore atteintes jusqu'à présent [Neufchateau (88), Lunéville - Baccarat (54), Chateau-Salins - Sarrebourg (57)].

Dans notre prochain bulletin, nous ferons le point complet sur cette maladie.

*****

ABONNEMENTS AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Pour des raisons internes propres à notre service, nous sommes contraints de modifier le système actuel de prise en comptedes abonnements à nos diverses éditions du bulletin technique des AVERTISSEMENTS AGRICOLES.

Valable antérieurement pour un an, et ce quelle que soit la date de départ de l'abonnement ou du réabonnement, la souscription aura désormais un terme impératif fixé au 31 décembre de l'année en cours.

Pour 1989, une relance classique d'abonnement sera adressée. Les personnes dont l'abonnement actuel se termine en cours d'année recevront une demande de renouvellement qui sera assortie d'un coût revu à la baisse par rapport au tarif annuel traditionnel. Le coût du réabonnement 1989 tiendra compte du nombre de bulletins prévisibles encore à servir jusqu'en décembre, sachant que le rythme de parution des Avertissements est évidemment plus soutenu en période de végétation active.

A l'avenir, pour tous nos abonnés, les réabonnements interviendront donc en fin d'année civile.

Le LABORATOIRE DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX se tient à votre disposition pour toutes déterminations de parasites affectant vos cultures.

Deux possibilités vous sont offertes :

- Apporter vos échantillons à notre laboratoire (de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Envoyer vos échantillons à notre laboratoire : remplir la fiche de renseignements ci-jointe et respecter les recommandations figurant au dos de cette fiche.

Adresser vos envois à :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Laboratoire de Pathologie des Ligneux

38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX

Tél. 83.30.41.51

Responsable : M. Pierre CHANDELIER

Une participation aux frais est demandée. Elle varie entre 50 et 150 F selon le type d'analyse nécessaire pour la détermination.

RECOMMANDATIONS UTILES CONCERNANT LE PRELEVEMENT ET L'ENVOI DES ECHANTILLONS

1) Chaque fois que cela est possible (en volume et en poids), le prélèvement de la plante entière est indispensable.
Pour les arbres malades, prendre au minimum 5 à 6 rameaux de 50 cm de long.

2) Choix des plantes :
- Malades : pas moins de 5 plantes représentatives des différents stades de la maladie.
- Saines ou apparemment saines : 2 à 3.

3) Emballage des plantes :
- Dès la fin du prélèvement, secouer les racines pour faire tomber la terre ; ne pas laver.
- Séparer les racines et les envelopper dans un panier plastique.
- Les fruits seront séparés de la plante et emballés individuellement comme le reste de la plante.
- Les feuilles peuvent être placées à plat entre deux feuilles de journal.
- Chaque plante ou partie de plante peut être numérotée et accompagnée d'un commentaire particulier.
- Dans le cas de la présence d'insectes susceptibles d'être les responsables des dégâts, les expédier vivants en les laissant si possible sur leur support ; placer l'ensemble dans une boîte ou un tube hermétique. Pour les insectes à corps mou et les larves, les tuer dans l'eau bouillante et les placer dans de l'alcool à 70° (ou de l'alcool à brûler).

4) Expédition :
Les échantillons doivent être expédiés le jour du prélèvement.
- Bien caler les plantes dans un emballage résistant au transport (type carton PTT par exemple).
- Joindre obligatoirement dans le colis la fiche de renseignements protégée dans un sachet plastique (pas de courrier séparé).
- Expédier l'échantillon, de façon impersonnelle, en urgent et en évitant les fins de semaine si possible.
- L'apport direct de l'échantillon par le producteur ou par son représentant, bien informé des conditions de cultures, est préférable à l'expédition par la poste.
- Aucune réponse sérieuse de diagnostic ne peut être faite à une question posée par un appel téléphonique.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Laboratoire d'Analyses

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Fiche de renseignements pour analyses

Echantillon n° Date :

EXPÉDITEUR

- Nom et adresse *(dont le code postal)* :

- *Est-il* : Agriculteur ☐ Technicien ☐ Société ☐
Amateur ☐ INRA ☐ SPV ☐

PRODUCTEUR *(s'il n'est pas l'expéditeur)*

- Nom, adresse et téléphone :

- *Est-il* : Agriculteur ☐ Technicien ☐ Société ☐
Amateur ☐ INRA ☐ SPV ☐

CATÉGORIE ET TYPE D'ANALYSE

- Import ☐ Export ☐ Surveillance ☐ Divers ☐
- Import PVOO4 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ISO ☐☐
- Diagnostic ☐ Détection ☐ Résistance ☐
- *Détection ou résistance : citez le(s) parasite(s)*

NATURE DE L'ÉCHANTILLON

- *Indiquer s'il s'agit de* : plante ☐ sol ☐ substrat ☐ autre ☐ *provenant de* : Pépinière ☐ culture ☐
- *plante : indiquer le genre, l'espèce, la variété, le(s) porte-greffe(s) et le nom commun*

LOCALISATION, DESCRIPTION ET IMPORTANCE DES SYMPTÔMES

- *Situer l'apparition des symptômes et décrire les phénomènes observés (pourritures, dessèchements, décoloration...)*

Plante entière ☐ :

Racines ☐ collet ☐ :

Tiges (tronc) ☐ Rameaux ☐ :

Feuilles ☐ :

Fleurs ☐ :

Fruits ☐ Graines ☐ :

- *Indiquer la date d'apparition des symptômes* ☐☐☐☐☐☐ *et le stade phénologique de la plante :*

- *Evaluer l'importance (en pourcentage) et la répartition dans la parcelle (foyers, plantes éparses, bordures...)*

CONDITIONS CULTURALES

- *Indiquer si la plante a été cultivée* : en pleine terre ☐ hors sol ☐ sur milieu artificiel ☐ sous abri plastique ☐ sous abri verre ☐ chauffée ☐ sous aspersion ☐ sous une autre irrigation ☐
- *S'agit-il d'une plante d'intérieur .*

- *Autres informations (type de sol, fumure, traitement, précédent cultural, date de plantation et conditions climatiques...)*

ENREGISTREMENT (réservé au laboratoire d'analyse)

- Analyse enregistrée le :

- Résultat d'analyse le :

(à remplir obligatoirement pas l'expéditeur)

Fait à : le

Signature.